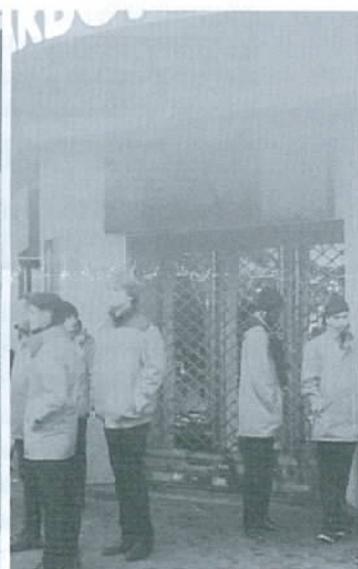


Gilets jaunes : la sécurité privée sollicitée



Des agents de sécurité présents sur les lieux de la manifestation des gilets jaunes le 8 décembre à Paris.

Photos © P. Haas

La sécurité privée a répondu aux attentes des directeurs sécurité et des autorités lors des manifestations des gilets jaunes les 1^{er} et 8 décembre, tant à Paris qu'en province, selon une enquête réalisée par En Toute Sécurité.

« Le travail des entreprises de sécurité a été bien accueilli par les donneurs d'ordre. Par exemple, l'évacuation des grands magasins du boulevard Haussmann le 1^{er} décembre, qui concernait plusieurs milliers de personnes, s'est déroulée dans le calme, notamment grâce aux agents de sécurité », nous déclare Pascal Pech, président du SNES. Avant les manifestations, un appel à recourir à des sociétés sérieuses a d'ailleurs été lancé auprès des chefs d'entreprise.

La coopération avec les forces de l'ordre semble avoir bien fonctionné, avec des

échanges d'information régulières plusieurs jours à l'avance. « Dans les commerces, nous avons souvent été en première ligne, notamment quand la police n'était pas présente sur place. Nous l'avons prévenu pour signaler des pillages et elle est arrivée cinq à dix minutes plus tard », explique Elias Nahra, président de Triomphe Sécurité, leader de la surveillance humaine sur le segment des enseignes de distribution. Il affirme que les dispositifs mis en place se sont révélés « efficaces et dissuasifs », puisque les sites suffisamment protégés par des agents privés n'ont pas été attaqués. Patrick Senior, président de BSL, regrette cependant que cette coopération sécurité publique-privée ne soit pas systématisée : il souligne par exemple que des agents de sécurité n'ont pas pu rejoindre leur lieu de travail

à cause des barrages des forces de l'ordre. Il souhaiterait que les sociétés de sécurité privée bénéficient d'une ligne téléphonique dédiée pour signaler des faits ou transmettre des vidéos aux autorités. Il voudrait aussi davantage ...

sommaire

15 DÉCEMBRE 2018
N° 666 | 30^e ANNÉE

- Urmet se structure pour sa croissance rapide
- Erys Group mise sur le marché des gardes armés
- Suppression de la taxe CNAPS en 2020

120 pages
de tableaux et d'analyses

Une étude actualisée
à décembre 2018



Le poids économique,
les évolutions technologiques,
les parts de marché,
les segments de clientèle,
focus sur les dix leaders,
les évolutions futures, etc.

• Bon de commande dans ce numéro •

5

entreprises en France

Vidéosurveillance • Vaulx-en-Velin (69)

Foxstream acquiert Cossilys21

L'éditeur de logiciels spécialisés dans l'analyse vidéo effectue sa seconde acquisition avec le rachat de Cossilys21, concepteur d'enregistreurs vidéo pour le secteur bancaire.

« Nos deux sociétés sont très complémentaires et bénéficient d'une culture très proche, orientée vers les nouvelles technologies. A terme, l'ambition est de bâtir une offre commune en nouant un vrai partenariat qui associe nos compétences », explique Jean-Baptiste Ducatez, président de Foxstream, au cours d'un entretien exclusif accordé à En Toute Sécurité.

Les deux entreprises se connaissent depuis dix ans et les premières discussions sur le rachat ont débuté voici 18 mois. Alain Ghaye, président et principal actionnaire de Cossilys21 (avec plus de 80% des titres), souhaitait en effet partir à la retraite. François Bureau, entré en 2002 dans l'entreprise comme ingénieur pour devenir directeur du développement puis directeur général depuis 2018, reste actionnaire de Cossilys21. Pour Foxstream, cette acquisition lui permet de se diversifier dans le monde bancaire, un secteur où elle n'était pas du tout présente. Cossilys21 réalise plus de 90% de son activité dans ce domaine avec des réseaux comme Société Générale (son principal client qui a représenté la moitié de



Jean-Baptiste Ducatez : « Nos deux sociétés sont très complémentaires et bénéficient d'une culture très proche ».

ses ventes certaines années, voir ETS n°557), BNP Paribas, LCL, Crédit Agricole, La Banque postale, Caisse d'Épargne, etc. La société, qui a subi un recul de ses ventes en 2014 et 2015, cherchait à se diversifier hors du secteur bancaire en portant aussi ses efforts vers les enseignes de distribution, les hôtels ou l'industrie.

Cossilys21, créé en 1999 à Villeurbanne (69), conçoit et assemble des enregistreurs vidéo qui permettent de stocker et d'archiver les images vidéo. Rentable, la société emploie quinze personnes et a réalisé un CA de

2,43 M€ en 2017, dont 15% est consacré à la recherche & développement.

Pour Foxstream, créée en 2004, cette opération constitue un vrai challenge puisqu'elle rachète une entreprise deux fois plus grosse. Son CA 2018 devrait en effet atteindre 1,2 M€ auquel s'ajoute un peu plus de 0,2 M\$ provenant de sa filiale américaine. Il s'agit de sa deuxième acquisition, intervenant après le rachat fin 2014 les actifs de Blue Eye Video, alors en liquidation judiciaire, qui était spécialisée dans la gestion des files d'attente à partir du traitement de l'image (voir ETS n°580).

Très présente à l'origine dans les grands sites gérant des problématiques de sécurité complexes (prisons, sites industriels, nucléaires ou pétrochimiques), Foxstream s'est également tournée vers les sites moins importants à partir de 2013 (voir ETS n°556). Avec l'apport de Cossilys21, la société devrait friser les 4 M€ en année pleine.

Foxstream, dont Jean-Baptiste Ducatez possède les deux tiers du capital aux côtés de business angels et des salariés, voudrait accélérer son développement à l'international. Elle réalise aujourd'hui un tiers de son activité à l'étranger et voudrait parvenir à la moitié à terme, même si Cossilys21 ne commercialise jusqu'à présent rien hors de France. ■